

L'Affranchissement

par: J.N. Darby

Rom. 7,14 - 8,4

La loi est le sujet de ce chapitre ; mais au commencement l'apôtre enseigne une doctrine, et à la fin il fait le récit d'une expérience. Quant à la doctrine, il montre que nous sommes unis à Christ ressuscité et ne sommes plus assujettis à la loi.

« Nous savons » (v. 14) : c'est la connaissance chrétienne que le monde ne possède pas. « Nous savons que la loi est spirituelle » et que si l'on veut obtenir une justice par elle, il faut, non seulement en observer les cérémonies comme un Juif, mais l'appliquer à l'homme intérieur. Or, si je suis assez spirituel pour discerner ce qu'est la loi, je le suis assez pour discerner ce qu'est la chair. L'effet de la spiritualité c'est de savoir que la loi est spirituelle et que l'homme est « vendu au péché ». L'homme spirituel voit que ce qui est péché, c'est la convoitise elle-même et non pas seulement l'acte qui en résulte. Il comprend que la loi est spirituelle ; il ne dit pas : Nous savons que les hommes sont charnels, mais il dit : « Moi, je suis charnel » ; il en vient à l'expérience de lui-même. Ce n'est ni une doctrine, ni une vérité, c'est un fait. Mais, quand le fait est établi, cela ne dit pas encore un mot des pensées de Dieu. J'ai la conscience d'être charnel, « vendu au péché », mais il n'est pas question de ce que Dieu est en cas pareil. L'expérience me révèle mes pensées, mais non pas celles de Dieu ; elle vérifie les choses, ou en fait jouir, mais elle n'est jamais une autorité pour qui que ce soit. « Celui qui croit au Fils, a le témoignage en lui-même ; celui qui ne croit pas fait Dieu menteur. » Dieu a dit quelque chose de son Fils et voici quelqu'un qui ne le croit pas. C'est le témoignage de Dieu qui est une autorité ; quand je l'ai au dedans de moi j'en jouis, mais cette expérience n'est pas une autorité.

Du moment que je dis : « Je », je rentre en moi-même avec la conscience de ce que je suis, et il n'y a là qu'une expérience, et une triste expérience : « Ce n'est pas celui qui se recommande lui-même qui est approuvé, mais celui que le Seigneur recommande. » (2 Cor. 10, 18.) Si je dis du bien de moi-même, c'est un jugement que je porte, mais ce n'est pas une chose dont je jouis.

Dans ce passage, il n'est fait mention ni de Dieu, ni de Christ, ni du Saint Esprit, sinon comme réponse finale à toutes ces expériences. (7, 25-8, 2.) Le jugement d'un homme spirituel sur l'état d'une âme sous la loi, c'est que la loi est bonne, et qu'en moi, c'est-à-dire en ma

chair, il n'habite point de bien. (v. 18.) Il n'est question que de la loi, et la conséquence en est que je ne suis qu'un « misérable homme », sans force, hors d'état de faire ce que j'approuve. Un homme en face de la loi est toujours misérable, et d'autant plus misérable s'il considère le christianisme comme l'expression la plus élevée de la loi. Plus on hausse la mesure de la sainteté exigée et plus on aime cette sainteté, plus aussi on est malheureux. Quand la loi dit : « Tu aimeras » et que je n'aime pas, je suis d'autant plus malheureux que j'apprécie combien je devrais aimer. Cette manière d'envisager le christianisme fait de Christ une loi ; les droits de Dieu à être aimé sont plus évidents et plus clairs, et le résultat est une misère plus profonde.

Quoique l'homme soit renouvelé (ce dont témoigne le mot « nous savons »), il n'est question ici que du moi. Cette âme ne s'occupe que d'elle-même, avec spiritualité, sans doute, parce qu'elle est en présence de la spiritualité de la loi.

Dans tout ce passage, une chose est laissée complètement de côté, la justice de Dieu et la grâce de Dieu. Il n'est question ici que de ce que Dieu exige en regard de la spiritualité de la loi, et le croyant n'a pas en lui-même ce qui y répond. Il s'agit pour lui d'une justice d'homme pour accomplir la loi, et non de la justice de Dieu. Au chap. 3 vous ne trouvez dans l'homme ni justice, ni intelligence, ni recherche de Dieu, ni volonté sainte. Ici nous trouvons un homme intelligent qui peut dire : « Nous savons », qui a la bonne volonté de faire le bien et peut dire : « Je veux pratiquer le bien », mais qui ne peut l'accomplir. La loi ne peut pas prendre connaissance de la bonne volonté et s'en contenter ; il lui faut l'exécution. Regardant aux exigences de la loi, cet homme se trouve dénué de justice et constate qu'il manque complètement à ce que Dieu exige. Cela le rend d'autant plus misérable. Son moi, non pas seulement les choses qu'il a faites, mais lui-même, devient une horreur pour lui. L'expérience, ce qu'il y a dans son cœur, est bien plus pénible à un chrétien que ses péchés passés. Comment voulez-vous que je sois satisfait et que Dieu le soit, quand je ne puis pas faire ce qu'Il exige ?

La conséquence pratique de son expérience, la voici : Au lieu d'espérer qu'il sera, par la grâce de Dieu, ce qu'il voudrait être, il découvre que Dieu a fait la chose, quand lui était sans force. Ce qui me rend parfait devant Dieu a été fait quand j'étais impie, que je n'avais aucune force pour sortir de mon impiété. Dieu

veut que nous fassions l'expérience de cette triste vérité. Je suis un homme, et je ne suis que cela ! Malheureux homme que je suis ! Non pas Malheureux que j'étais : Ce n'est pas le souvenir de ses péchés passés, c'est la connaissance de ce qu'il est, et cela n'est pas facile à dire : Je ne peux pas faire ce que je veux, pas même prier. Où est-ce que j'apprends cela ? Lorsque, dans un sens pratique, je suis loin de Dieu, ces choses apparaissent, et quand je suis devant Dieu, je les vois. Quand la spiritualité de la loi est appliquée à la connaissance de soi-même, l'effet de cette connaissance est de réduire l'homme à l'état le plus misérable, sans force et sans ressource, à moins que la force et la grâce d'un autre n'interviennent pour le délivrer. Il a appris à distinguer entre lui et le péché qui habite en lui ; non pas les péchés qu'il a commis. « Misérable homme que je suis ! Qui me délivrera ? » « Je rends grâce à Dieu. » Tout est changé. C'est Dieu qui me délivrera !

Ce n'est pas l'évangile, c'est-à-dire une bonne nouvelle, de savoir qu'il faut être né de nouveau, ou de savoir que je suis un pécheur. Ce sont des vérités ; mais non pas des bonnes nouvelles. Par contre, ç'en est une, d'apprendre que Christ a fait ce que je ne puis pas faire ; que le Dieu qui a sondé mon cœur à fond, a tout pardonné et tout expié par le sang de Jésus et que la découverte de ce qui est en moi est la suite de la nouvelle vie que Dieu m'a communiquée.

L'évangile est la bonne nouvelle de ce que Dieu a fait de son côté pour l'homme impie et sans force. La seule réponse à cette bonne nouvelle, est-elle : « Je sais » ou « Je sens » ? Non, mais : « Je rends grâce à Dieu par Jésus-Christ, notre Seigneur. »

Cette réponse se continue jusqu'au chap. 8, 11. Il y a une délivrance morale, puis une délivrance physique, par la résurrection.

Quoique le Saint Esprit ait agi sur la volonté pour produire des besoins et des désirs, l'homme reste dans la chair, jusqu'à ce qu'il ait compris par la foi l'œuvre de Christ. Alors le Saint Esprit vient le sceller et il connaît la joie et le bonheur. C'est l'affranchissement.

Il n'y a aucune condamnation ; peu importe maintenant le cri : « Misérable homme que je suis ! » Je suis en la présence de Dieu, reçu comme Jésus lui-même, rendu agréable dans le Bien-aimé, uni à Christ en résurrection, étant comme Lui, non un objet des jugements, mais de la parfaite satisfaction de Dieu. La loi de l'Esprit de vie, dans le Christ Jésus, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort. C'est ce qui fait que la sanctification, en principe, ne peut être séparée de la justification. Comment suis-je justifié ? Parce que je suis ressuscité avec Christ. En tant que je suis en Christ, la vie qui m'est communiquée est celle de Christ, déterminé Fils de Dieu en puissance par la résurrection d'entre les morts. Il ne peut y avoir là aucune condamnation. Je ne suis plus sous la loi du péché et de la mort, quoique, par ma folie, je puisse y retomber. Un chrétien ne peut pas dire avec vérité comme au 7e chapitre : « Je ne le peux pas » ; mais, par

infidélité, il peut retomber dans cette impuissance. Maintenant il a l'Esprit de vie, un Esprit vivifiant. Dieu a soufflé en nous l'Esprit de vie, afin que nous vivions selon la vie de Celui qui nous la communique. Adam a été fait une âme vivante ; Christ est un Esprit vivifiant. (1 Cor. 15, 45.) C'est une chose infiniment précieuse. La sainteté n'est pas seulement une obligation, c'est une nature. La loi ne peut rien produire ; elle exige les choses, mais ne les produit pas. Elle dit : Tu n'es pas ce que j'exige !

Quelle sagesse, que celle de Dieu en grâce ! La loi me trouve dans la chair ; elle ne condamne pas le péché dans la chair, sans me condamner moi-même. Christ vient « pour le péché ». Il trouve l'homme dans la chair, mais Il se donne pour lui, se met à la place de cet homme tout entier. En Christ, Dieu a condamné le péché dans la chair, et non pas seulement les péchés que la chair a commis. Dieu a donné Christ en vue de cela. Il a condamné complètement le péché en Christ, fait péché, et c'est le salut absolu et nécessaire du croyant. La loi ne pouvait faire cela, parce qu'elle s'adressait à l'homme et qu'elle était, par conséquent, « faible par la chair » ; mais Dieu l'a fait en Christ. Celui qui était en forme de chair de péché, Christ, a été un sacrifice pour le péché, et c'est comme tel qu'il a été condamné. Si, dans la loi, Dieu a condamné le péché, je suis perdu, mais s'Il a condamné le péché en Christ, dans son sacrifice, je suis sauvé, parce que Christ est ressuscité, et que je participe à Sa vie, hors de la puissance du péché et de la mort. Je n'ai pas besoin de la loi, parce que l'amour accomplit ce que la loi exige, et Christ, en nous, accomplit la loi, sans que celle-ci ait l'occasion de se montrer. La puissance de la vie de Christ en nous, nous a affranchis de la loi du péché et de la mort. Si nous péchons, c'est absolument notre faute. En Christ, j'ai la certitude que le péché a été condamné et qu'il ne peut jamais être imputé de nouveau.

Heureux sommes-nous, dans l'amour de Celui qui nous a sauvés et nous a appelés d'un saint appel!